



CC Barres Coiron (Siren : 240700831)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Cruas
Arrondissement	Privas
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/12/2003
Date d'effet	11/12/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Robert COTTA

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8 AVENUE M. Cachin CRUAS -
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07350 Cruas
Téléphone	
Fax	
Courriel	info@barres-coiron.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 054
-----------------------------	--------

Densité moyenne 69,06

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Baix (210700225)	1 076
07	Cruas (210700761)	2 937
07	Meyssse (210701579)	1 385
07	Rochemaure (210701918)	2 333
07	Saint-Bauzile (210702197)	296
07	Saint-Lager-Bressac (210702601)	899
07	Saint-Martin-sur-Lavezon (210702700)	457
07	Saint-Pierre-la-Roche (210702833)	55
07	Saint-Symphorien-sous-Chomérac (210702981)	760
07	Saint-Vincent-de-Barrès (210703021)	856

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>contrôle des installations, aide à la réhabilitation</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>à compter du 1/01/07</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>à compter du 01/01/07</i>
- Autres actions environnementales <i>-entretien et aménagement des sentiers du schéma de randonnées communautaires figurant sur les plans annexés aux statuts. (sont exclus des travaux d'entretien d'intérêt communautaire ceux concernant les ouvrages d'art et travaux importants relevant de la section d'investissement des communes concernées). -Gestion de l'entretien des cours d'eau sur le bassin versant du Lavezon hors domaine concédé à la CNR. Sont exclus de la compétence la réalisation et l'entretien des digues, ponts, passerelles, passages à gué et ouvrages de protection des biens et des personnes. -Conseils du technicien de rivières aux communes pour la gestion des rivières sur le territoire de la communauté.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Aménagement, gestion et entretien de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, maraîchères, portuaires ou aéroportuaires et touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les extensions de zones d'activité communales ou création de zones suivantes : Baix (extension de la zone d'activités de la Motte-Cruas (extension de la zone d'activités les Ramières)-Rochemaure (création de la zone d'activités du lieudit Château Reynard la Condamine)</i>

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
-participation au contrat de développement Rhône Alpes surt l'ensemble du territoire de la communauté pour 1 action de développement à conduire avec l'Europe, l'Etat, la Région et le département dans le cadre de la politique de PAYS.
-opérations rurales collectives existantes ou à créer. -accompagnement des acteurs économiques locaux tels que les associations de commerçants -sont considérés comme d'intérêt communautaire : la politique en faveur de la création d'entreprises, l'animation et la promotion économique du territoire. -favoriser l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes par le biais de l'adhésion à la mission locale. -gestion de pépinières d'entreprises d'intérêt supra communautaire.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles
création et gestion d'un service intercommunal de portage de repas à domicile Services à la personne : gestion des équipements liés à la production de repas ainsi que leur livraison aux usagers de la communauté de communes.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
élaboration, mise en oeuvre, suivi et révision d'un SCOT

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
-Aménagement, gestion et entretien de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, maraîchères, portuaires ou aéroportuaires et touristiques d'intérêt communautaire. -Opérations de restructuration des commerces existants ou à créer. -zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, maraîchères à créer. Sont considérées comme d'intérêt communautaire : la politique en faveur de la création d'entreprises, l'animation et la promotion économique du territoire.

Développement touristique

- Tourisme
-Animation et promotion touristique du territoire d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : la fête du Barrès à st Vincent de Barrès et la publication touristique annuelle de promotion touristique concernant l'ensemble des communes membres. -participation à la démarche "pays d'art et d'histoire";

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
 - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Mise en oeuvre d'une OPAH + opération façades

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays
Elaboration, évaluation et révision de la charte de développement du territoire du pays de l'Ardèche méridionale. Mise en oeuvre de la charte et adhésion au syndicat mixte du pays de l'Ardèche méridionale

- NTIC (Internet, câble...)
-actions de développement des NTIC par l'adhésion au sivu des inforoutes -établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. Réalisation de prestations, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux. ; ; ;

- Autres
Réflexion sur l'implantation d'éoliennes.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	SYNDICAT TRAITEMENT DECHETS MENAGERS (SYTRAD) (252601828)	SM fermé	530 165

07	S MIXTE DU VIVARAIS MERIDIONAL (200026425)	SM fermé	51 419
07	SM Inforoutes (250702156)	SM fermé	396 328
07	Syndicat mixte d'aménagement de la payre et de ses affluents (200039550)	SM fermé	10 575

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)